LFIS CAPITAL

Document d'information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LFIS Vision UCITS - Premia Access – Classe d'Actions R (EUR)

LU1607216188

Une classe d'action de LFIS Vision UCITS - Premia Access (le « Fonds ») domicilié au Luxembourg, Un compartiment de LFIS Vision UCITS géré par LFIS Capital (« LFIS » ou le « Gestionnaire »)

Objectif et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est de chercher à obtenir des rendements stables assortis d'une faible corrélation avec les marchés traditionnels et une volatilité annualisée cible comprise entre 5 % et 10 %, dans des conditions normales de marché (étant entendu que la volatilité annualisée réalisée du Fonds pourrait être supérieure ou inférieure).

La politique d'investissement du Compartiment intègre la prise en compte de certains risques et caractéristiques ESG par l'application de filtres d'investissement visant à restreindre les investissements liés à certains secteurs industriels, notamment les armes controversées, le tabac et le charbon thermique.

Pour atteindre cet objectif d'investissement, le Fonds mettra en œuvre une politique d'investissement visant à capter les primes liées à plusieurs facteurs de risque/style entre différentes catégories d'actifs (« Alternative Premia »).

L'univers des facteurs de risque/style comprend (sans limitation) : « value » (c'est-à-dire l'achat des actifs qui sont les plus sous-évalués ou les moins surévalués en fonction de leurs fondamentaux et la vente simultanée des actifs qui sont les plus surévalués ou les moins sous-évalués), « carry » (c'est-à-dire l'achat des actifs assortis du plus haut report et la vente simultanée des actifs assortis du report le plus faible), « short-term reversal » (c'est-à-dire l'achat des actifs qui ont sous-performé sur une période courte et la vente simultanée des actifs qui ont surperformé sur la même période), « medium-term momentum » (c'est-à-dire l'achat des actifs qui ont surperformé sur une période moyenne et la vente simultanée des actifs qui ont sous-performé sur la même période), « low risk » (c'est-à-dire la combinaison, avec effet de levier, d'expositions longues aux actifs les moins risqués et d'expositions courtes aux actifs plus risqués), cet univers n'étant pas exhaustif dans la mesure où le Gestionnaire analysera constamment les catégories d'actifs éligibles afin d'identifier de nouvelles opportunités. Les facteurs de risque/style choisis dans la politique d'investissement doivent être explicables (l'existence étant rationalisée par des intuitions économiques, comportementales et/ou institutionnelles), établis (bien documentés par des universitaires et praticiens) et attractifs (rendements positifs sur de longues périodes).

Les catégories d'actifs auxquelles le Fonds aura une exposition directe ou indirecte comprennent : des actions, des obligations et des devises, émises ou garanties principalement par un émetteur ou une institution dans un État membre de l'OCDE et, à titre accessoire, d'émetteurs dans des pays émergents. Le Fonds peut également être exposé aux risques d'autres catégories d'actifs éligibles d'OPCVM.

Au sein de chaque catégorie d'actifs, les primes de risque/style seront captées en créant des positions longues et courtes, par l'utilisation d'indices éligibles (c'est-à-dire qui respectent l'article 9 du Règlement grand-ducal du 8 février 2008 et la circulaire CSSF 14/592 relative aux lignes de conduite de l'ESMA concernant les fonds cotés (ETF) et autres questions liées aux OPCVM) et d'instruments financiers dérivés (tels que des contrats à terme standardisés d'actions, des contrats à terme standardisés d'obligations, des contrats d'échange sur le risque de défaillance de l'emprunteur, des échanges de rendement total, des contrats à terme de gré à gré sur devises, des contrats à terme de gré à gré non livrables, des options, des swaps de variance, etc.), tout en restant toujours dans les limites des « Restrictions d'investissement » de la partie générale du Prospectus. Les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés à des fins d'investissement et de couverture.

L'exposition globale relative à ce Fonds sera calculée en employant la méthode du calcul de la VaR absolue.

Les frais et coûts liés aux transactions du portefeuille sont prélevés sur les actifs du Fonds.

Valeur Nette d'Inventaire : la Valeur Nette d'Inventaire par action sera calculée quotidiennement à chaque Jour Ouvrable qui est un Jour de Bourse (un « Jour d'Évaluation »). Si ce jour n'est pas un Jour de Bourse Ouvrable, le Jour d'Évaluation sera le Jour Ouvrable suivant étant un Jour de Bourse Ouvrable.

Jour Ouvrable : un jour complet où les banques sont normalement ouvertes à Paris et à Luxembourg.

Jour de Bourse Ouvrable : un jour autre que (1) (i) un jour considéré comme férié sur une bourse qui (a) est le principal marché pour une partie importante de l'investissement du Fonds ou (b) est un marché pour une partie importante de l'investissement du Fonds ou (c) est incluse dans la Liste des Bourses Connexes (CBOT, LIFFE, EUREX, EURONEXT, NYSE ou CME) (la « Bourse ») ou (ii) un jour où la Bourse ferme avant son heure de clôture prévue ou (2) un jour qui est un jour férié ailleurs et qui empêche le calcul de la juste valeur de marché des investissements du/des Fonds.

Rachats : sur une base quotidienne. Les demandes de rachat dûment remplies doivent être reçues par l'Agent de Registre et de Transfert au plus tard à midi (heure du Luxembourg) le Jour d'Évaluation concerné (« Heure limite ») afin d'être traitées sur la base de la Valeur Nette d'Inventaire par action calculée le Jour d'Évaluation concerné. Les demandes de rachat reçues par l'Agent de Registre et de Transfert le Jour d'Évaluation concerné après l'Heure limite applicable seront traitées sur la base de la Valeur Nette d'Inventaire par action le Jour d'Évaluation suivant.

Affectation des résultats : capitalisation.

Horizon d'investissement : 3 à 5 ans.

Profil de risque et de rendement



La catégorie risque-rendement indiquée ci-dessus est fondée sur le niveau maximum de risque que le Gestionnaire peut prendre en respectant la stratégie du Fonds ainsi que sur ses performances, le cas échéant. Par conséquent, l'estimation du risque ne peut pas constituer un indicateur fiable du risque futur et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'indique pas un investissement sans risque.

Un niveau de risque 4 indique que, dans des conditions normales de marché, le Fonds présente un risque moyen de perte en capital ; la valeur des investissements du Fonds peut subir des variations journalières moyennes à la hausse ou à la baisse. **Risques importants non pris en compte dans l'indicateur ci-dessus :**

- **Risque de crédit :** représente le risque associé à la révision soudaine à la baisse de la qualité d'un émetteur, ou à sa défaillance.
- **Risque de liquidité :** risque lié au faible volume d'échanges sur des marchés financiers ou certains instruments financiers, qui peut conduire à la détérioration des conditions financières auxquelles les opérations d'acquisition et de cession peuvent être conclues sur ces marchés ou ces instruments financiers.
- **Risque de contrepartie :** risqué lié à la défaillance de l'une des contreparties (y compris le courtier) en cas de liquidation judiciaire, faillite ou toute autre raison.
- **Impact des techniques de gestion :** le Fonds peut avoir recours à des dérivés, des contrats de gré à gré et/ou des opérations de mise en pension. Ces instruments peuvent impliquer un éventail de risques qui peut mener à des ajustements voire à une résiliation anticipée de l'instrument, qui peut entraîner une baisse de la Valeur Nette d'Inventaire du Fonds.

Pour plus d'information sur les risques, veuillez vous reporter à la section « Profil de Risque » du prospectus du Fonds.

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Jusqu'à 2 %
Frais de sortie	Néant

Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne soit distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseiller financier ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. En outre, à la discrétion de la Société de Gestion, le mécanisme de *dilution levy* peut être appliqué pour les rachats et / ou les souscriptions à un taux maximum de 2%.

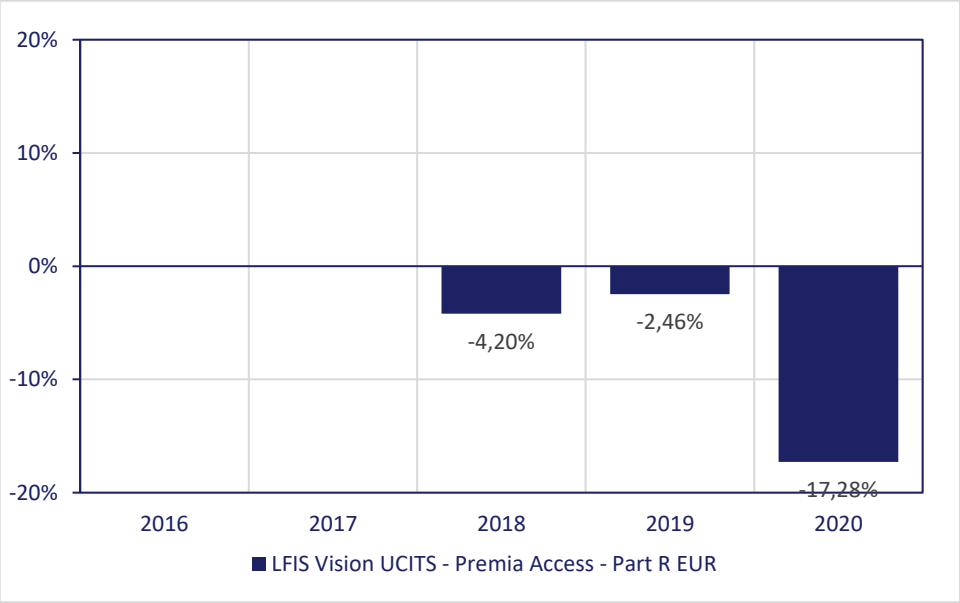
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,84%

Le montant des frais courants est basé sur les charges de l'exercice financier se terminant le 31/05/2021. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre.

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0%

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter à la section « Frais » concernée du prospectus du Fonds, disponible sur demande auprès de LFIS et sur le site Internet www.lfis.com.

Performances passées



La classe d'actions a été créée le 26/06/2017. La Performance passée a été calculée en EUR, en tenant compte des frais et des coûts. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, succursale de Luxembourg.

Fiscalité : La législation fiscale applicable dans l'État membre où le Fonds est domicilié peut avoir une incidence sur les investisseurs. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Fonds peuvent être imposables. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

Informations complémentaires : Les informations relatives au prospectus du Fonds, à la Valeur Nette d'Inventaire et aux autres classes d'actions sont disponibles sur le site Internet www.lfis.com. Le prospectus, le dernier rapport annuel et le rapport semestriel sont également disponibles en anglais, gratuitement et sur demande auprès de LFIS, au 104 Boulevard Montparnasse, 75014 Paris, France. La politique de rémunération actualisée de LFIS, y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, peut être consultée sur www.lfis.com. Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande au siège social de LFIS.

Responsabilité : La responsabilité de LFIS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Fonds à compartiments multiples : Le Fonds est un compartiment d'un fonds à compartiments multiples, dont le nom est repris en haut de ce document. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du fonds à compartiments multiples. Les actifs et passifs de chaque compartiment du fonds à compartiments multiples sont ségrégués conformément à une obligation légale.

La conversion d'actions (i) du Fonds en actions d'autres compartiments du fonds à compartiments multiples ; ou (ii) d'autres compartiments des fonds à compartiments multiples en actions du Fonds n'est pas autorisée. Les conversions d'actions de toute classe du Fonds en actions d'une autre classe du Fonds sont autorisées conformément à la procédure de conversion présentée dans la section « Conversions » des généralités du prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

LFIS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/07/2021.